



# COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2014

**PRESENTS** : MM JACCAZ Yann, BESSY Pierre, COOKE Solange, DUNAND Carine, JACCAZ Jean-Paul, JOND Claude, DESRUES Jean-Claude, PRADEL Franck, LEGOUX Philippe, ARVIN-BEROD Priscillia, JUELLE Sophie, LABROUSSE Jean, ENCINAS Florence, PERNOD Stéphanie, BRETON Jessica.

**ABSENTS** : Néant.

### **NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil, et ce, conformément à l'article L-2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Monsieur Pierre BESSY a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **EXAMEN des QUESTIONS INSCRITES à l'ORDRE du JOUR de la SEANCE du 28 mars 2014**

#### **QUESTIONS SOUMISES à DECISION du CONSEIL sur PROPOSITION De MONSIEUR le MAIRE**

##### **1/ Election du Maire**

Mr Yann Jaccaz est candidat.

Vote à bulletins secrets : 14 oui 1 bulletin blanc

##### **2/ Détermination du nombre d'adjoints**

Le nombre d'adjoints est fixé par la loi à maximum 30% du nombre de conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose donc que le nombre soit fixé à 4 adjoints.

Adopté à l'unanimité

##### **3/ Election des adjoints**

Cette année, comme pour l'élection des conseillers municipaux, l'élection des adjoints se fait au scrutin de liste sans choix individuel. Une liste de 4 adjoints est présentée : Pierre Bessy, Solange Cooke, Carine Dunand et Jean-Paul Jaccaz.

Adopté à l'unanimité (vote à bulletin secret)

##### **4/ Indemnité des élus**

Les indemnités du maire et des adjoints sont fixées à 100% du plafond de l'indice 1015 auquel s'ajoute la majoration de commune touristique, soit un budget prévu de 55 600 €.

Adopté à l'unanimité

##### **5/ Droit à la formation des élus**

Le montant maximum pouvant être alloué est de 20% du montant des indemnités des élus. Il est proposé de prévoir une enveloppe de 2900€ (4.19%).

Adopté à l'unanimité

##### **6/ Modalités de convocation du Conseil municipal**

Il est proposé d'utiliser la télétransmission pour les convocations aux Conseils Municipaux.

Adopté à l'unanimité

### **7/ Délégations au Maire**

Il est proposé de reconduire les délégations au maire. Enumération est faite de ces délégations selon la liste en annexe.

Adopté à l'unanimité

### **8/ Composition de la commission d'appels d'offres**

Titulaires : Yann JACCAZ  
Pierre BESSY  
Claude JOND  
Solange COOKE  
Suppléants : Carine DUNAND  
Jean-Paul JACCAZ  
Sophie JUELLE  
Franck PRADEL

Adopté à l'unanimité

### **9/ Composition des commissions communales**

Voir liste en annexe

Adopté à l'unanimité

### **10/ Election des représentants au CCAS**

Président : Yann JACCAZ  
Vice-présidente : Stéphanie PERNOD  
Elus membres : Sophie JUELLE  
Solange COOKE  
Membres extérieurs  
: Odette Joguet  
Marthe Musset  
Josiane Bouchage

Adopté à l'unanimité

### **11/ Election des représentants au SIVU Megève/Praz**

Les titulaires proposés sont Yann Jaccaz, Pierre Bessy, Claude Jond et Solange Cooke. Les suppléants proposés sont Jean-Paul Jaccaz et Priscillia Arvin-Berod.

Adopté à l'unanimité

### **12/ Election des représentants au SIVOM du Jaillet**

Les titulaires proposés sont Yann Jaccaz et Pierre Bessy. Les suppléants proposés sont Claude Jond et Solange Cooke.

Adopté à l'unanimité

### **13/ Désignation du représentant au SYANE**

Yann Jaccaz est proposé pour siéger au SYANE.

Adopté à l'unanimité

### **14/ Désignation du représentant à l'EPF**

Sont proposés : Yann Jaccaz, titulaire, Priscillia Arvin-Berod suppléante.

Adopté à l'unanimité

**15/ Désignation des représentants à l'Office du Tourisme**

Sont proposés pour siéger au Conseil d'administration de l'office de tourisme : Yann Jaccaz, Pierre Bessy et Carine Dunand.

Adopté à l'unanimité

**16/ Désignation du représentant à l'Association des Communes forestières**

Franck Pradel est candidat.

Adopté à l'unanimité

**17/ Désignation du conseiller Défense**

Jean Labrousse est candidat.

Adopté à l'unanimité

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE ET NON INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES RAPPORTEURS DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

**COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

Monsieur le Maire, constatant l'ordre du jour épuisé, lève la séance publique à 20 heures 45.

PROCES-VERBAL de SEANCE DRESSE le 1<sup>er</sup> avril 2014 par le SECRETAIRE ELU par ses PAIRS PRESENTS en l'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 28 mars 2014.

Signé : BESSY Pierre, Secrétaire de séance.



Vu pour être affiché le - 4 AVR. 2014 conformément aux prescriptions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Maire, Yann JACCAZ**

